



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE 10 OCTOBRE 2024 À 8H30
AU 300, RUE PARENT**

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier, maire
Stéphane Joyal, conseiller
Dominic Boyer, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

André Pratte, directeur général adjoint, Fernand Boudreault, directeur général et Marie-Josée Larocque, greffière

CE - 14404/24-10-10

POINT 1.1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Marc Bourcier, maire, ouvre la séance du comité exécutif.

CE - 14405/24-10-10

POINT 1.2.1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Dominic Boyer
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

POINT 1.3.1

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2024

L'approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2024 du comité exécutif tenue le 3 octobre 2024 est reporté à la séance du comité exécutif du 17 octobre 2024.

CE - 14406/24-10-10

POINT 6.1

ANNÉE D'OPTION - ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ANALYSE DE LABORATOIRE POUR L'EAU POTABLE ET LES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (2021-BS-005)

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme octroyait le contrat d'analyse de laboratoire pour l'eau potable et les boues de fosses septiques pour la période du 1er février 2022 au 31 janvier 2027 (incluant 2 années d'option) à H2Lab inc. pour une dépense ne pouvant excéder la somme de 262 534,55 \$, taxes incluses (CM-14902/22-01-18);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme désire, 30 jours avant l'expiration du contrat, se prévaloir de l'option de le reconduire pour deux années d'option supplémentaires pour l'analyse de laboratoire pour l'eau potable et les boues de fosses septiques pour la période du 1er février 2025 au 31 janvier 2027;

ATTENDU QUE le contrat sera indexé à compter de la première année d'option, le tout selon l'indexation prévue aux documents d'appel d'offres, soit en fonction de la moyenne de l'IPC des 12 mois consécutifs publié par Statistique Canada – Province de Québec, à la date de la levée de l'option de renouvellement du contrat;

Il est proposé par : Stéphane Joyal

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme octroie le contrat pour l'analyse de laboratoire pour l'eau potable et les boues de fosses septiques, pour les deux années d'option, pour la période du 1er février 2025 au 31 janvier 2027 à H2Lab inc. et sera indexé en fonction de la moyenne de l'IPC des 12 mois consécutifs par Statistiques Canada - Province de Québec, à la date de la levée de l'option de renouvellement du contrat.

CE - 14407/24-10-10

POINT 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Dominic Boyer

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

La greffière,

Marc Bourcier



MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire